

SICAV BNA

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES 31MARS 2023

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 11 mars 2021 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 31 Mars 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexées au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 2.478.470 dinars et une somme distribuable négative de la période allant du 1^{er} Janvier 2023 au 31 mars 2023 de 13.525 dinars

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2023 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SICAV BNA, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions dudit article.

Nous n'avons pas relevé des dépassements quant au respect de ces normes prudentielles.

Tunis, le 25 avril 2023

**Le commissaire aux comptes :
Samir Labidi**

BILAN
AU 31 MARS 2023
(Montants exprimés en dinars)

Notes	31 mars 2023	31 mars 2022	31 décembre 2022
ACTIF			
<hr/>			
Portefeuille-titres	3.1	2 002 714	1 922 668
- Actions et droits rattachés		2 002 714	1 980 148
- Titres OPCVM		-	99 641
Placements monétaires et disponibilités		475 756	470 243
- Placements à terme	3.2	475 243	419 205
- Disponibilités		513	51 038
TOTAL ACTIF		<u>2 478 470</u>	<u>2 550 032</u>
PASSIF			
<hr/>			
Opérateurs créditeurs	3.3	8 809	9 199
Autres créditeurs divers	3.4	19 898	38 219
TOTAL PASSIF		<u>28 707</u>	<u>47 418</u>
ACTIF NET			
<hr/>			
Capital		2 389 433	2 224 881
Capital en nominal	3.5	2 277 200	2 320 800
- Capital début de période		2 349 800	2 320 800
- Émission en nominal		-	55 000
- Rachat en nominal		(72 600)	(26 000)
Sommes nondistribuables	3.6	112 233	(95 919)
Sommes distribuables		60 330	76 211
Sommes distribuables de la période	3.7	(13 525)	76 189
Sommes distribuables de l'exercice clos		73 855	-
- Report à nouveau		-	22
ACTIF NET		<u>2 449 763</u>	<u>2 502 614</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2 478 470</u>	<u>2 550 032</u>

ETAT DE RESULTAT
AU 31 MARS 2023
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Revenus du portefeuille-titres	4.1	-	-	138 352
- Dividendes des actions		-	-	133 358
- Revenus des titres OPCVM		-	-	4 994
Revenus des placements monétaires	4.2	8 166	4 775	26 103
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>8 166</u>	<u>4 775</u>	<u>164 455</u>
Charges de gestion des placements	4.3	(8 809)	(8 133)	(34 427)
<u>Revenus nets des placements</u>		<u>(643)</u>	<u>(3 358)</u>	<u>130 028</u>
Autres charges d'exploitation	4.4	(13 061)	(13 745)	(56 131)
<u>Résultat d'exploitation</u>	-	<u>(13 704)</u>	<u>(17 103)</u>	<u>73 897</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		179	-	2 292
<u>Sommes distribuables de la période</u>		<u>(13 525)</u>	<u>(17 103)</u>	<u>76 189</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(179)	-	(2 292)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		35 722	(69 547)	83 799
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		2 420	73 717	89 043
Frais de négociation de titres		(48)	(1 293)	(1 465)
<u>Résultat non distribuable</u>		<u>38 094</u>	<u>2 877</u>	<u>171 377</u>
<u>Résultat net de la période</u>		<u>24 390</u>	<u>(14 226)</u>	<u>245 274</u>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
AU 31 MARS 2023**

((Montants exprimés en dinars

Du 01/01/2023 au 31/03/2023 Du 01/01/2022 au 31/03/2022 Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	24 390	(14 226)	245 274
Résultat d'exploitation	(13 704)	(17 103)	73 897
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	35 722	(69 547)	83 799
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	2 420	73 717	89 043
Frais de négociation de titres	(48)	(1 293)	(1 465)
Distribution de dividendes	-	-	(43 122)
Transactions sur le capital	(77 240)	-	35 314
Souscriptions :	179	-	60 047
- Capital	-	-	55 000
- Régularisation des sommes non distribuables	-	-	2 947
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	-
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice en cours	179	-	2 100
Rachats :	(77 419)	-	(24 733)
- Capital	(72 600)	-	(26 000)
- Régularisation des sommes non distribuables	(2 464)	-	1 075
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice clos	-	-	-
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice en cours	(2 355)	-	192
Variation de l'actif net	(52 850)	(14 226)	237 466
Actif net			
En début de période	2 502 614	2 265 148	2 265 148
En fin de période	2 449 763	2 250 922	2 502 614
Nombre d'actions			
En début de période	23 498	23 208	23 208
En fin de période	22 772	23 208	23 498
Valeur liquidative			
En début de période	106,503	97,602	97,602
En fin de période	107,577	96,989	106,503
Taux de rendement	1,01%	-0,63%	11,02%

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 MARS 2023

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITALAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est sis à : Rue HédiNouira - 1001 Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 31 Mars 2023, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NC 16, Présentation des états financiers des OPCVM et NC 17, Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

Les états financiers comportent :

- Le bilan,
- L'état de résultat,
- L'état de variation de l'actif net, et
- Les notes aux états financiers.

Ils sont établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et apparaît aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Évaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur prix d'acquisition.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3 RELATIVE AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Code ISIN	Nombre De titres	Prix D'acquisition	Valeur au 31/03/2023	% de L'actif net	% du capital De l'émetteur
Actions cotées :			1 663 362	2 002 705	81,75%	
ARTES	TN0007300015	7 000	51 138	36 400	1,49%	0,02%
ATL	TN0004700100	45 731	127 087	158 184	6,46%	0,18%
ATTIJ BANK	TN0001600154	4 000	136 600	152 048	6,21%	0,01%
BNA	TN0003100609	7 000	79 309	59 143	2,41%	0,02%
CITYCARS	TN0007550015	500	3 635	5 750	0,23%	0,00%
EURO-CYCLE	TN0007570013	5 550	119 959	107 653	4,39%	0,02%
MAGHREBIA VIE	TNDKJ8O68X14	2 109	12 823	13 107	0,54%	0,03%
MAGHREBIA VIE NS	TNMSXIDXJE02	4 218	25 645	26 215	1,07%	0,05%
ONETECHHOLDING(AA)	TN0007530017	14 520	84 555	106 722	4,36%	0,03%
SAH	TN0007610017	18 050	133 502	174 074	7,11%	0,02%
SFBT	TN0001100254	6 250	41 885	83 513	3,41%	0,01%
SIAME	TN0006590012	22 000	78 960	73 524	3,00%	0,16%
SOTIPAPIER(AA)	TN0007630015	25 320	121 789	195 015	7,96%	0,08%
SOTRAPIL	TN0006660013	15 000	204 576	196 140	8,01%	0,39%
SOTUMAG	TN0006580013	40 000	124 000	195 520	7,98%	0,33%
SOTUVER	TN0006560015	6 117	34 580	56 264	2,30%	0,03%
SOTUVER NG J01/01/2023	TNF8FC5GRVG9	1 112	8 379	9 619	0,39%	0,02%
STA	TNNGTFLC2986	9 000	156 028	216 756	8,85%	0,90%
STAR	TN0006060016	311	46 650	50 338	2,05%	0,01%
TPR	TN0007270010	20 000	72 262	86 720	3,54%	0,04%
Droits :			3	9	-	-
- ABDA381/27	-	4	1	8	-	-
- TRDA1/15	-	3	2	1	-	-
Total en Dinars			1 663 365	2 002 714	81,75%	

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS À TERME

	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2023	% de L'actif net
Compte Placement BNA	470 000	5 243	475 243	19,40%
Total en Dinars	470 000	5 243	475 243	19,40%

Placement à terme	Échéance	Prix D'acquisition	Valeur au 31/03/2023
Placement BNA 100Jours Taux 10.26%	25/04/2023	65 000	66 096
Placement BNA 100Jours Taux 10.26%	03/05/2023	220 000	223 315
Placement BNA 100Jours Taux 10.96%	28/05/2023	80 000	80 807
Placement BNA 100Jours Taux 11.02%	08/07/2023	105 000	105 025
Total		470 000	475 243

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 mars 2023	31 mars 2022	31 décembre 2022
Gestionnaire (BNA Capitaux)	8 516	7 840	8 899
Dépositaire (BNA)	293	593	300
Total en Dinars	8 809	8 433	9 199

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 mars 2023	31 mars 2022	31 décembre 2022
Jetons de présence	4 070	4 070	76
Commissaire aux comptes	1 670	2 149	8 960
Conseil du Marché Financier (CMF)	208	193	212
Autres (*)	13 950	16 235	28 971
Total en Dinars	19 898	22 647	38 219

(*) Il s'agit essentiellement d'indemnités à servir au Président du Conseil et au Directeur Général ainsi que de reliquats de dividendes à payer.

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	31 mars 2023	31 mars 2022	31 décembre 2022
Capital début de période :			
- Montant en nominal	2 349 800	2 320 800	2 320 800
-Nombre de titres	23 498	23 208	23 208
-Nombre d'actionnaires	120	120	120

Souscriptions réalisées :			
-Montant en nominal	-	-	55 000
-Nombre de titres	-	-	550
-Nombre D'Actionnaires Entrant	-	-	-
Rachats effectués :			
-Montant en nominal	(72 600)	-	(26 000)
-Nombre de titres	(726)	-	(260)
-Nombre D'Actionnaires Sortants	(2)	-	-
Capital fin de période :			
-Montant en nominal	2 277 200	2 320 800	2 349 800
-Nombre de titres	22 772	23 208	23 498
-Nombre d'actionnaires	118	120	120

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	31 mars 2023	31 mars 2022	31 décembre 2022
Sommes non distribuables de la période	35 630	2 877	175 399
Résultat non distribuable de la période :	38 094	2 877	171 377
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	35 722	(69 547)	83 799
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	2 420	73 717	89 043
Frais de négociation de titres	(48)	(1 293)	(1 465)
Régularisation des sommes non distribuables(Souscription)	-	-	2 947
Régularisation des sommes non distribuables(Rachat)	(2 464)	-	1 075
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	76 603	(98 796)	(98 796)
Total en Dinars	112 233	(95 919)	76 603

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE

	31 mars 2023	31 mars 2022	31 décembre 2022
Résultat d'exploitation	(13 704)	(17 103)	73 897
Régularisation lors des souscriptions d'actions	-	-	2 100
Régularisation lors des rachats d'actions	179	-	192
Total en Dinars	(13 525)	(17 103)	76 189

NOTE N°4 RELATIVE A L'ETAT DE RESULTAT

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Période du 01/01 au 31/03/2023	Période du 01/01 au 31/03/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Dividendes des actions	-	-	133 358
Revenus des titres PCVM	-	-	4 994
Total en Dinars	-	-	138 352

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

	Période du 01/01 au 31/03/2023	Période du 01/01 au 31/03/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Revenus du compte placement à terme BNA	8 133	4 713	25 903
Revenus du compte bancaire BNA	33	62	200
Total en Dinars	8 166	4 775	26 103

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/01 au 31/03/2023	Période du 01/01 au 31/03/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Rémunération du Gestionnaire	8 516	7 840	33 237
Rémunération du Dépositaire	293	293	1 190
Total en Dinars	8 809	8 133	34 427

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/01 au 31/03/2023	Période du 01/01 au 31/03/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Primes, indemnités et frais AGO	6 164	6 904	28 000
Jetons de présence	3 995	3 995	16 200
Redevance CMF	608	560	2 374
Honoraires du commissaire aux comptes	2 229	2 229	9 040

Autres (TCL et autres frais)	65	57	517
Total en Dinars	13 061	13 745	56 131

NOTE N°5 : AUTRES INFORMATIONS

Rémunérations du Gestionnaire et du Dépositaire :

La gestion de la SICAV BNA est confiée à l'établissement gestionnaire « BNA Capitaux ». Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la Société.

En contrepartie de ses prestations, le Gestionnaire perçoit une rémunération de 1,4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La Banque Nationale Agricole (BNA) assure les fonctions de Dépositaire pour la SICAV BNA. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de la SICAV BNA ;
- Encaisser les montants des souscriptions des actionnaires entrants et régler les montants des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la BNA perçoit une rémunération annuelle forfaitaire (TTC) de 1.190 DT.